

cet ouvrage en état de se créer une idée nette des maximes qui les dirigeaient dans leur éloignement du siècle, Eucher ne crut pas nécessaire de donner suite à son projet.

L'éclat de son abdication des grandeurs mondaines, le bruit de ses vertus au désert, les deux traités dont nous venons de parler, et quelques autres de moins d'importance qu'il fit paraître durant sa retraite à Léro, attachèrent à son nom, dans l'Europe chrétienne, une grande et méritée célébrité. Sur ces entrefaites, la mort de saint Sicer ayant rendu vacant le siège épiscopal de Lyon, tous les vœux et bientôt tous les suffrages se portèrent vers l'illustre solitaire. La plupart des écrivains de Lyon et de l'Eglise placent son élection entre les années 432 et 434. Dans tous les cas, il serait impossible de la reculer au-delà de 441, puisque, en cette année même, il signa comme évêque de Lyon au premier concile d'Orange (1).

Hormis sa présence à ce concile, on ne sait presque rien des choses de son épiscopat. Claudien Mamert, qui se souvenait de l'avoir entendu prêcher, fait l'éloge de son éloquence substantielle et persuasive (2). L'immatérialité de l'âme paraît avoir été le sujet sur lequel il aimait à donner des explications à son peuple (3). Le peu qui est venu jusqu'à nous des autres circonstances dont fut marquée la fin de sa carrière, rassemblé avec soin par le P. Colonia, le montre livré aux soins de son ministère, s'occupant à relever le monastère de l'île-Barbe, et, par une extension exagérée de la vie anachorétique, fondant des recluseries ou retraites cellulaires dans les églises de Lyon (4). Il rendit son âme à

(1) *Hist. littér. de la France*, II, 277.

(2) *De statu animæ*, III, 9.

(3) *De statu animæ*, III, 9.

(4) Colonia, *ouvrage cité*, II, 10 et 11. — Cf. *Lettre à Philon*, ci-après analysée.